Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 57 (1969)

Heft: 99

Artikel: La sertisseuse

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-272364

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

incorporée à la Faculté universitaire. En 1924, je commençais à exercer le ministère pastoral. A ce moment-là, d'autres jeunes filles entreprenaient des études : Marcelle Bard, à Genève, Madeleine Bron, à la Faculté libre de Lausanne. Le ministère pastoral de Madeleine Bron, commencé vaillamment à la campagne fut malheureusement interrompu trop tôt par la maladie. Mais il s'est poursuivi par un long travail au service des écoles du dimanche.

travail au service des écoles du dimanche.
Une théologienne neuchâteloise, Nelly
Schaller-Houriet, fit ses études à la Faculté
libre de Neuchâtel, de 1919 à 1926, et obtint
sa licence en théologie. Mme Schaller collabore à des recherches sur la langue copte,
sous la direction du professeur Rodolphe
Kasser à Genève.

En 1928, le canton de Genève acceptait par En 1928, le canton de Geneve acceptait par un vote le pastorat féminin, à condition qu'il s'agit d'un ministère auxiliaire. Trois théolo-giennes : une Alsacienne, Mille Bertsch, Mar-celle Bard et la soussignée avaient eu l'hon-neur de plaider, dans une séance publique, la cause du pastorat féminin. Deux étudiantes : Janie Ertel et Lucy Monod entraient à la Fa-culté universitaire de Lausanne.

Janie Ertel et Lucy Monod entraient à la Faculté universitaire de Lausanne.

En 1930, Marcelle Bard commençait à l'Hôpital cantonal de Genève un ministère fidèle et béni qui s'achève maintenant et auquel s'ajouta bientôt un ministère de paroisse.

En 1935, Janie Ertel commençait à l'hôpital de Lausanne un ministère analogue et qui se poursuit encore. Actuellement, elle est le plus ancien chapelain de l'hôpital. Il est dificile de dier ce que ce service poursuivi avec des collègues très différents a représenté de dévouement et d'oubli de soi-même. Tandis que sa collègue genevoise pouvait administrer les sacrements, Janie Ertel était autorisée seulement à prêcher et à célébrer les cultes funèbres. Toutefois, étant chargée de l'aumônerie de la prison pour femmes de Rolle, elle a reçu la délégation pastorale pour la Sainte Cène dans cet établissement.

Lucy Monod travailla de longues années comme suffragant de la paroisse de Saint-Paul à Lausanne avant de partir pour Beyrouth au service de l'Action chrétienne en Orient. Acuellement, elle est assistante de paroisse dans l'Eglise de Genève et elle a reçu la délégation pastorale.

gation pastorale

Plus tard, Léo Hannecart, Alice Paquier, Rosette Genton, Denyse Piccard, passèrent aussi par la Faculté de théologie universitaire de Lausanne. Mais les possibilités de travail

La situation difficile des théologiennes romandes

(Suite de la page 1)

dans l'Eglise étant pour ainsi dire inexistantes, Léo Hannecart et Rosette Genton se vouèrent à l'enseignement. Après quelque temps de service social, Alice Paquier entra au service

des Unions chrétiennes de jeunes filles.

La Faculté libre accueillit aussi un certain nombre de jeunes filles, dont plusieurs Fran-

nombre de jeunes filies, dont plusieurs fran-çaises. Liliane Monthoux, après avoir travaillé comme aide de paroisse à Saint-Imier, travail-la auprès des enfants de l'asile des aveugles. Les Facultés de Neuchâtel eurent aussi leurs étudiantes. Mais là encore les circons-tances étaient défavorables. Quelques théolo-giennes se marièrent. Madeleine Stroele tra-scilla à la . Via precetante a. Une Neubâté. vaille à la « Vie protestante ». Une Neuchâte-loise, qui avait fait ses études à la Faculté libre de Lausanne, **Antoinette Lozeron**, pour-suit à La Chaux-de-Fonds un ministère apprécié en tant que pasteur auxiliaire. Mais jus-qu'à présent, l'Eglise neuchâteloise n'accorde pas la consécration aux femmes.

pas la consécration aux femmes.

On s'est demandé parfois quelle place les théologiennes pourraient remplir dans des maisons de diaconesses. La chose dépend surtout de la manière dont les différentes maisons comprennent le ministère des sœurs. Lorsqu'elles l'envisagent avant tout comme une fonction de garde-malades ou d'assistantes sociales, il est difficile pour une théologienne d'y trouver sa place. Non par un sentiment absurde de supériorité, mais il y a discription de ministère. Des maisons comme versité de ministère. Des maisons comme Grandchamp cherchent à donner une certaine formation théologique à leurs sœurs, mais l'orientation avant tout liturgique et œcuménique de Grandchamp ne nous semble I très favorable au ministère pastoral de

SE GROUPER POUR ACCÉLÉRER L'ÉVOLUTION

Cependant au cours de ces vingt dernières années, la situation de la femme évoluait. Des commissions féminines s'organisaient dans les Eglises et déployaient une activité moins spec-taculaire qu'efficace. Certaines théologiennes,

Rosette Genton en particulier, exercèrent une grande influence au sein de cette association. Le mouvement dit « des paroissiennes » a pris une belle ampleur dans le canton de pris une belle ampleur dans le canton de Vaud. L'Eglise nationale du même canton a admis timidement des femmes dans les conseils de paroisse. Mais le nombre des conseileres a vite augmenté. On ne s'étonne plus l'installation de d'entendre des voix féminines au cours d'une

Longtemps, l'avancement de notre cause a été entravé par notre dispersion. Chacune de nous a longtemps lutté sur un front isolé. Il y a eu certainement de notre faute dans cet y a eu certainement de notre faute dans cet isolement. De même entre étudiantes et théologiennes plus âgées, il y a facilement un fossé, ce qui est très regrettable. Quelques théologiennes ont été un grand appui pour leurs collègues: Marcelle Bard à Genève, Lucy-Claire Gretillat-Bouchet à Neuchâtel. A Lausanne et à Nyon, Inès Verly, et Cécile Bonzon, toutes deux décédées maintenant, ont accueilli chez elles avec beaucoup d'amitié les théologiennes. Nous gardons un souvenir inoubliable d'un séjour chez Cécile Bonzon où des théologiennes suisses, françaises, hollandaises et allemandes étaient réunies. Elle avait entrepris très tard des études de théologie malgré sa surdité et les avait menées à

avait entrepris tres tard des études de theolo-gie malgré sa surdité et les avait menées à bien avec une rare énergie. Aujourd'hui, grâce à Marianne Keller-Wille qui a pris l'initiative de nous convoquer en réunions régulières, les théologiennes vaudoi-ses forment un corps. Nous avons appris à nous connaître et nous nous sentons solidaires unes des autres.

Si l'on a pu nous reprocher de ne pas avoir consacré plus de temps et de forces à la re-cherche théologique, **Denyse Piccard** à l'Egli-se française de Berne, et **Jaqueline Allemand** réparent aujourd'hui cette défaillance. Jacqueline Allemand, bibliothécaire de l'ancien-ne bibliothèque de la Faculté libre, aujour-d'hui bibliothèque des pasteurs « est secré-taire de la Revue de théologie et philoso-

PROGRÈS ET ESPOIRS

PROGRES ET ESPOIRS

Il y a trois ans, après de longs pourparlers et de longues études, la fusion des deux Eglises vaudoises s'opérait. Certains points concernant le baptême, la confirmation et le pastorat féminin restent à régler. On peut regretter que l'Eglise libre n'ait pas insisté pour que ces problèmes soient résolus avant la fusion. Mais il faut se garder d'être trop pessimiste. L'Eglise nouvelle est en train de réexaminer les ministères auxiliaires et diaconaux et la notion même du ministère pastoral. On peut noter certaines promotions et toral. On peut noter certaines promotions et certains progrès. Alice Paquier est mainte-

nant aux côté de Janie Ertel comme chape-lain de l'hôpital. Léo Hannecart la remplace dans les Unions chrétiennes où un vaste champ d'activités la sollicite. Nous nous féli-citons aussi de la récente nomination de Marie-José Glardon au poste de pasteur de l'Eglise française de Schaffhouse. Enfin, de-puis l'an dernier, le canton de Genève admet sans restriction le pastorat féminin. Depuis quelques années, les Eglises, même les plus traditionnalistes, passent par une crise. Celle-ci peut prendre des formes vio-lentes suivant les lieux. Elle est plus aiguë dans le canton de Genève que dans le canton de Vaud,moins sensible à Neuchâtel qu'à Lau-sanne. Mais c'est une crise en profondeur. Car les notions mêmes sur lesquelles a reposé la vie de l'Eglise sont remises en question. La théologie, l'autorité de la Bible, les traditions ecclésiastiques, les formes du ministère, tout théologie, l'autorité de la Bible, les traditions ecclésiastiques, les formes du ministère, tout est contesté. Le ministère prend de moins en moins l'aspect du magistère, de plus en plus celui du service fraternel. L'Eglise découvre qu'elle ne peut ignorer une partie de ses membres : elle se laïcise. Il est impossible que les femmes demeurent passives dans ces transformations. Nous croyons au contraire que, sans orgueil, sans recherche de satisfaction personnelle, nous pouvons et nous de-

A l'heure des voyages interplanétaires

On a demandé aux grands responsa-bles américains des projets lunaires s'ils comptaient envoyer une femme dans la une? Non, répondirent-ils, nous n'y avons pas réellement songé. Mais, dans la prochaine cabine d'un projectile Apollo, nous avons prévu un logement pour 50 kilos de matériel récréatif. Ils en sont restés là...

vons revendiquer le droit de servir notre Maître partout où il nous appelle.

Je ne voudrais pas terminer cette étude bien insuffisante sans dire notre reconnaissance et notre amitié à nos collègues de Suisse alémanique. Leur exemple nous a souvent encouragées et soutenues. Elles ont été pour nous à la fois l'avant-garde dont les progrès nous stimulaient et l'arrière-garde dont nous savions qu'elle tenait bon. Elles nous ont donné plus d'une preuve de solidarité amicale dont nous avons bénéficié. Notre cause est la même, puissions-nous, les unes et les autres, la servir fidèlement.

Ludia von Auw.

Lydia von Auw.

Educatrice maternelle

Une profession dont l'importance est encore mal comprise

Lors de l'assemblée de leur association romande Lors de l'assemblee de leur association romande, les éducatrices maternelles ont pris connaissance du résultat d'une enquête qui a été faite dans le cadre de leur profession. Les 56 personnes (sur 110) qui ont répondu au questionnaire travaillent dans les cantons de Neuchâtel, Vaud, Genève et Berne. Elles s'occupent d'enfants d'âge pré-sco-laire dans des maisons à caractère social, des garderies, des jardins d'enfants.

CONDITIONS DE TRAVAIL

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le secteur le mieux organisé est celui des institutions (maisons à caractère social et garderies municipales) où les éducatrices maternelles sont mise au bénéfice de conventions de travail et de salaire acceptables. C'est ainsi que le salaire mensuel moyen de l'éducatrice maternelle travaillant en institution est de 1005 francs, tandis que dans un jardin d'enfants privé il est de 600 francs. Dans les institutions, le personnel bénéficie d'une sécurité sociale (caisse de retraite, etc.) ce qui n'est pas le cas dans le secteur privé. En ce qui concerne l'horaire de travail, l'institution est aussi bien préférable aux maisons privées suffisants permettent aux éducatrices maternelles de prendre un repos suffisant et de maintenir des relations sociales indispensables.

PAS ENCORE UNE PROFESSION D'AVENIR

D'AVENIR

Un grand nombre d'éducatrices quittent à regret leur profession après quelques années de fonction. Certaines se marient, mais les plus nombreuses deviennent vendeuses ou secrétaires, ceci en râtson des conditions défavorables de la profession qu'elles avaient choisie d'abord. Quelques-unes enfin entreprennent de nouvelles études (infirmères denfant, nurses, etc.) afin d'avoir une situation donnant quelque sécurité pour l'aven fromation des personnes somes somes petite au petite affance, que de presentes de l'appendique de l'ap

regrettable. Lors de l'assemblée, les éducatrices maternelles Lors de l'assemblee, les educatrices maternelles ont vu un film d'amateur très intéressant sur le matériel éducatif. Elles ont décidé de le présenter, à titre d'information, avec une causerie sur la pédagogie de la petite enfance, aux groupes de parents qui le leur demanderont. (S'adresser à Mille A.-M. Pasche, présidente, 9, Jolimont, 1008 Prilly.)

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariés.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCES GÉNÉRALES: 1, RUE DU MOLE, NEUCHATEL Tél. (038) 5 73 44 34, AV. L.-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS (039) 2 69 95

La sertisseuse

APTITUDES REQUISES

Forte constitution phy-sique, force musculaire, endurance, dex-térité manuelle, métitérité manuelle, méti-culosité, conscience professionnelle, sens du travail soigné et précis, sens artistique, doigts agiles, rapidité dans les gestes, goût pour la réalisation des petits objets d'art; or-dre, minutie, soin.

scolarité.

Age minimum d'entrée en apprentissage. —

Durée de l'apprentis-sage. — Quatre ans.

N. B. - Le programme d'apprentissage des sertisseurs peut être remplacé par ce-lui du bijoutier si, dans la région intéressée, il était jusqu'à présent d'usage de former les sertisseurs de cette manière. Première année. — Apprendre le maniement des outils. Apprendre à limer, scier et percer (avec la vrille). Confectionner des outils. Affüter, préparer et faire revenir les burins. Confectionner des mêches pour le perçage des perles, des forets et des perfoirs. Apprendre à graver sur des métaux tendres, tels que le laiton, le cuivre et l'alpacca. Exécuter des sertissures en carré, en étoile, des sertissures simples à filet avec cabochons et démi-perles et des sertissures bâtées simples, rondes voales. Ajuster les sertissures aux divers genres de pierres. Exercer le travail du millegrains. Exécuter des réparations simples. Emploi et travail du millegrains. Exécuter des réparations simples. Emploi et tentretien des divers outils. Caractéristiques des sertissures les plus courantes (étoiles, carrés à fillet, entourage et à griffes, lisses, à millegrains, châtons, etc.). Sertissures closes pour pierres à cacheter, avec ou sans biseau. Caractéristiques, possibilités de mise en œuvre et emploi des matières industrielles les puis usuelles, telles que les métaux précieux, les alliages, le cuivre, les diverses sortes d'acier et des matières auxillaires, telles que les ciments et les produits à émeriser, polir, nettoyer et décimenter. Traitement thermique de l'acier; le recuit, la trempe, le revenu. Caractéristiques et qualités des pierres principales. Genres de taille suels.

principales. Genres de taille usuels.

Peuxième année. — Setrir des plaques avec des marcassites. Exercer le travail du millegrains à l'aide de la roulette. Sertir des châtons. Exercer le sertissage de pierres en tous genres sur des plaques en cuivre ou en argent en carrés contigus. Exécuter des sertissures à filet avec double et triple grain. Exercer le découpage à décor d'une tête de bague fantaisie avec fausses roses et grains. Sertir une hémisphère en pavé. Exécuter des réparations plus difficiles. Dessiner les divers genres de taille. Les autres pierres d'ornement, pierres précieuses et perles. Différences entre les vraies et imitations. Usage des roses sur feuille et des pierres de couleurs.

Troisième année. — Sertir des bagues-cachets de pierres angulaires, des bagues à entourages, pierres extérieures en sertissure droite à filet ou à millegrains et des châtons avec quatre griffes séparées. Façonner des coulants en platine à millegrains. Coller des coraux et des perles-boutons. Dessiner des bijoux avec pierres. Fabrication des pierres synthétiques.

Quatrième année. — Sertir et recouper des bijoux sur or gris et platine, des entourages avec cercle, des bagues avec brillants et des descentes de roses sur feuilles. Percer des perles-boutons véritables. Estimation du poids des pièrres. Calcul du temps. Perfectionnement.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — Forte. Les sertis-seurs sont encore rares, ce qui rend le métier intéresie n sant.

Perspectives d'avenir. — La sertisseuse habile pour-ra être attachée à ra etre attacnee a une ou plusieurs maisons de la pla-ce ou du pays qu'elle habite. Elle pourra travailler à domicile et enga-ger d'autres sertis-seuses ou sertis-seuses ielle a tro ses ou sertis-s si elle a trop

Syndicat défendant la profession : la FOMH.

L'offre. — Un métier tout neuf pour la femme forte et indépendante.

CONDITIONS DE TRAVAIL

TRAVAIL
Horaire. — Celui des ateliers si la sertisseuse travaille en atelier. A domicile, la sertisseuse aurapeut-être un horaire assezirrégulier, vu que, dans
le métier, il y a de véritables «bourrées» précédant des périodes plus
calmes.

calmes.

Salaire ou gain. — On dit que, partant d'une base de 2000 francs par mois, il peut monter jusqu'à 6000 francs durant la pleine saison!

De toutes les branches de la bijouterie, c'est le « serti » qui rend le plus, bien qu'il soit la branche la moins intéressante au point de vue travail.

Avantages sociaux. — Ceux des maisons qui engagent.